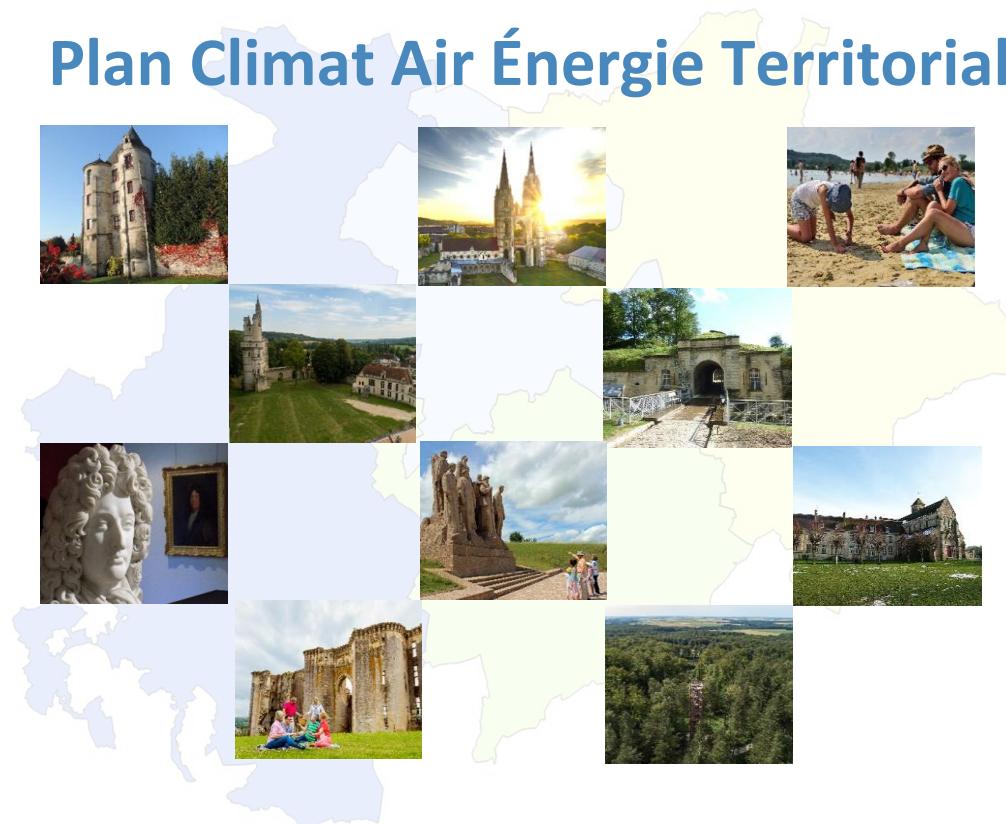


Schéma de Cohérence Territoriale

Valant

Plan Climat Air Énergie Territorial



Réunions Publiques – Documents d’Orientations et d’Objectifs
Presles-et-Boves, Oulchy-le-Château, Villers-Cotterêts et Soissons
Juin Juillet et Septembre 2026
18h-20h

Ordre du jour

1. Qu'est-ce qu'un SCoT ?
2. Le projet de territoire : le PAS
3. Présentation du DOO

1 Introduction

**Le SCoT-AEC : quoi ?
comment ? pourquoi ?**

Le périmètre du SCoT-AEC



4 intercommunalités

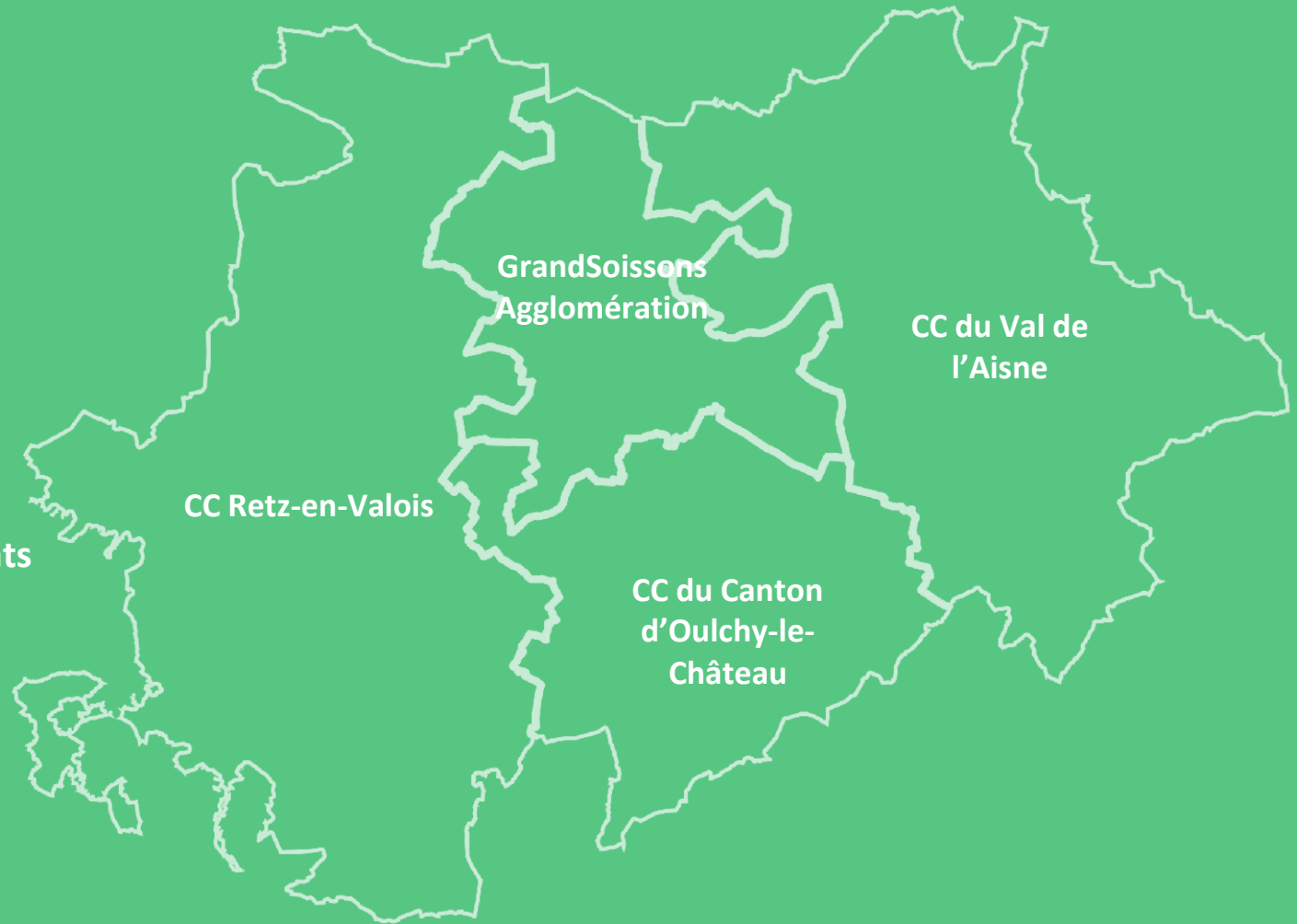
163 communes



1343 km²



107 000 habitants



Qu'est ce qu'un SCoT ?



un **S**chéma



de **C**ohérence



Territoriale

Les **grandes orientations** de l'aménagement du territoire à long terme pour les documents d'urbanisme locaux qui détermineront ensuite le droit à construire

La vision partagée de l'avenir du Soissonnais Valois pour **les 20 ans à venir**

à portée pluridisciplinaire : logement, environnement, déplacement, tourisme, économie, etc.

163 communes du PETR du Soissonnais Valois
C'est un document **d'aménagement du territoire** : traduction spatiale – cartographiée.

Qu'est-ce qu'un SCoT ? valant PCAET ?



Air **Energie**
Climat

Il porte la stratégie énergétique et d'adaptation du territoire, jusqu'à 2050.

Il comprend une stratégie, un programme d'action.

Mettre en place une stratégie face aux enjeux des effets du changement climatique



Limiter les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les **adaptations aux effets du changement climatique**



Développer la production d'énergies renouvelables pour participer au mix énergétique nationale.

Quels enjeux pour le SCoT-AEC

Mettre en place une stratégie d'aménagement et d'organisation du territoire de sobriété



Saisir les opportunités de développement de nouvelles filières et **garantir un cadre de vie sain, sûr et adapté** aux besoins de ses usagers



Enrayer la perte de biodiversité et améliorer le fonctionnement écologique des milieux



Limiter la consommation d'espaces naturels et réduire l'artificialisation

De quoi se compose-t-il ?

Il est composé de 4 parties



Diagnostic

pour identifier **les enjeux spécifiques** du
Soissonnais Valois et
**mettre en évidence les
tendances à l'œuvre**

Il traite de toutes les
composantes :
environnement, habitat,
pratiques de mobilité, etc.



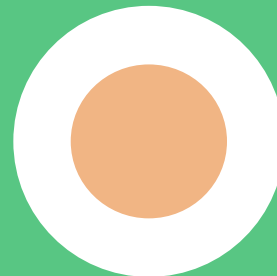
Projet d'Aménagement Stratégique

pour définir **la vision
stratégique** de
l'aménagement du territoire
**pour les 20 ans à venir,
et fixer le cap** des
politiques publiques
territoriales



Document d'Orientation et d'Objectifs - DOO

pour **décliner la
stratégie du PAS en
objectifs thématiques
plus opérationnels** en
prenant en compte les
spécificités des secteurs
du Soissonnais Valois



Programme d'actions

**la feuille de
route**
opérationnelle du
volet Air-Énergie-
Climat pour les 6
prochaines années

Le SCoT et les orientations supérieures

Documents et règles supérieures à intégrer

LOIS
SRU, Grenelle,
ALUR, ELAN,
LC, APER, ZAN

**SCHÉMAS
RÉGIONAUX**
SRADDET
SRCE

AUTRES SCHÉMAS
SDAGE, SAGE, PGRI

compatibilité

SCoT

compatibilité

Documents de planification locale

PLU(i)

conformité

**Permis de
construire**

**Autorisations
commerciales**

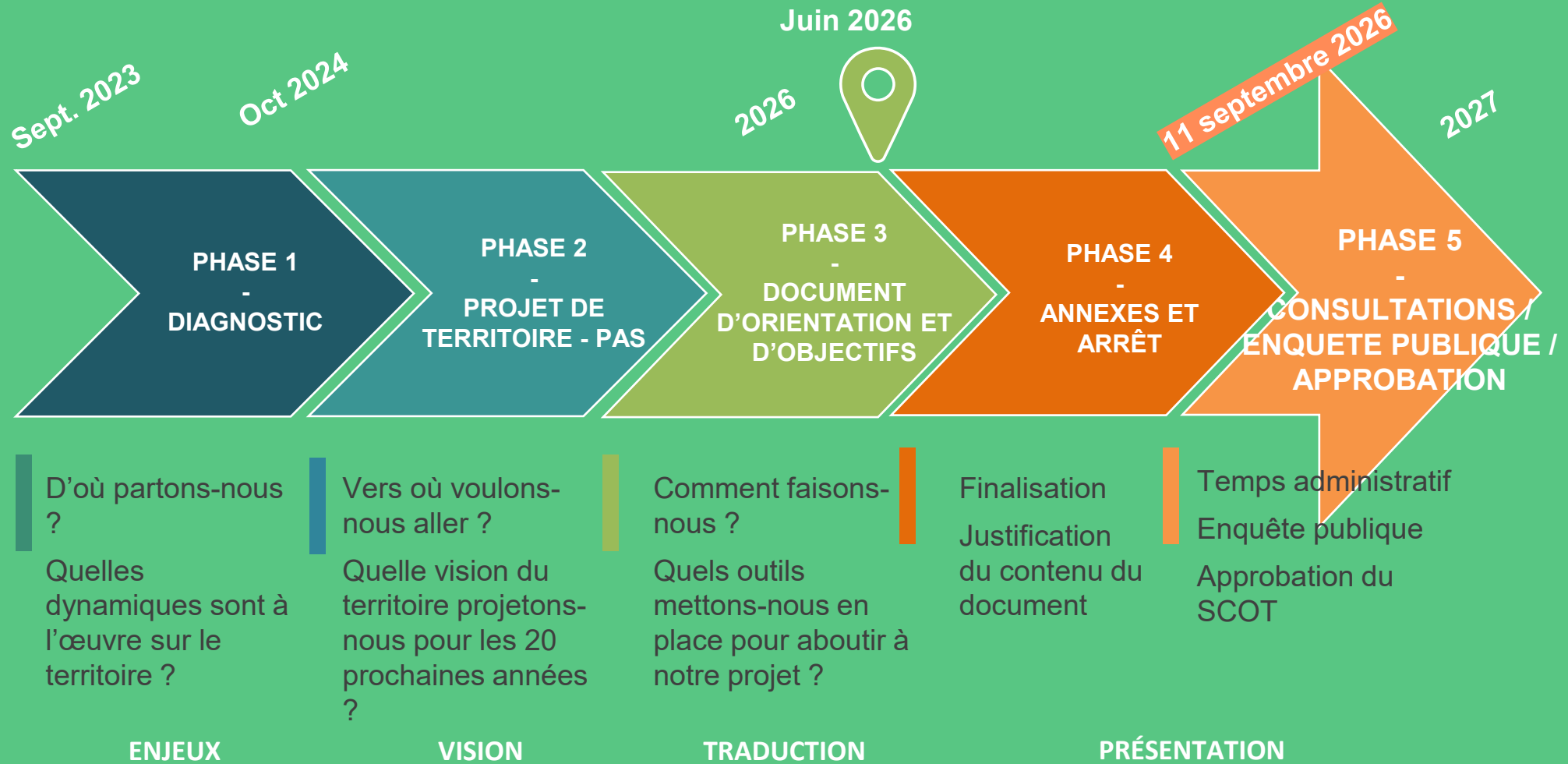
**Plan de
mobilité**

**Programme
de l'Habitat**

Il **synthétise et intègre** les objectifs des politiques nationales (Etat) et régionales (SRADDET Hauts-de-France, SDAGE / SAGE, etc.)

Cela **simplifie** l'élaboration des documents d'urbanisme locaux (1 document à consulter au lieu d'une quinzaine).

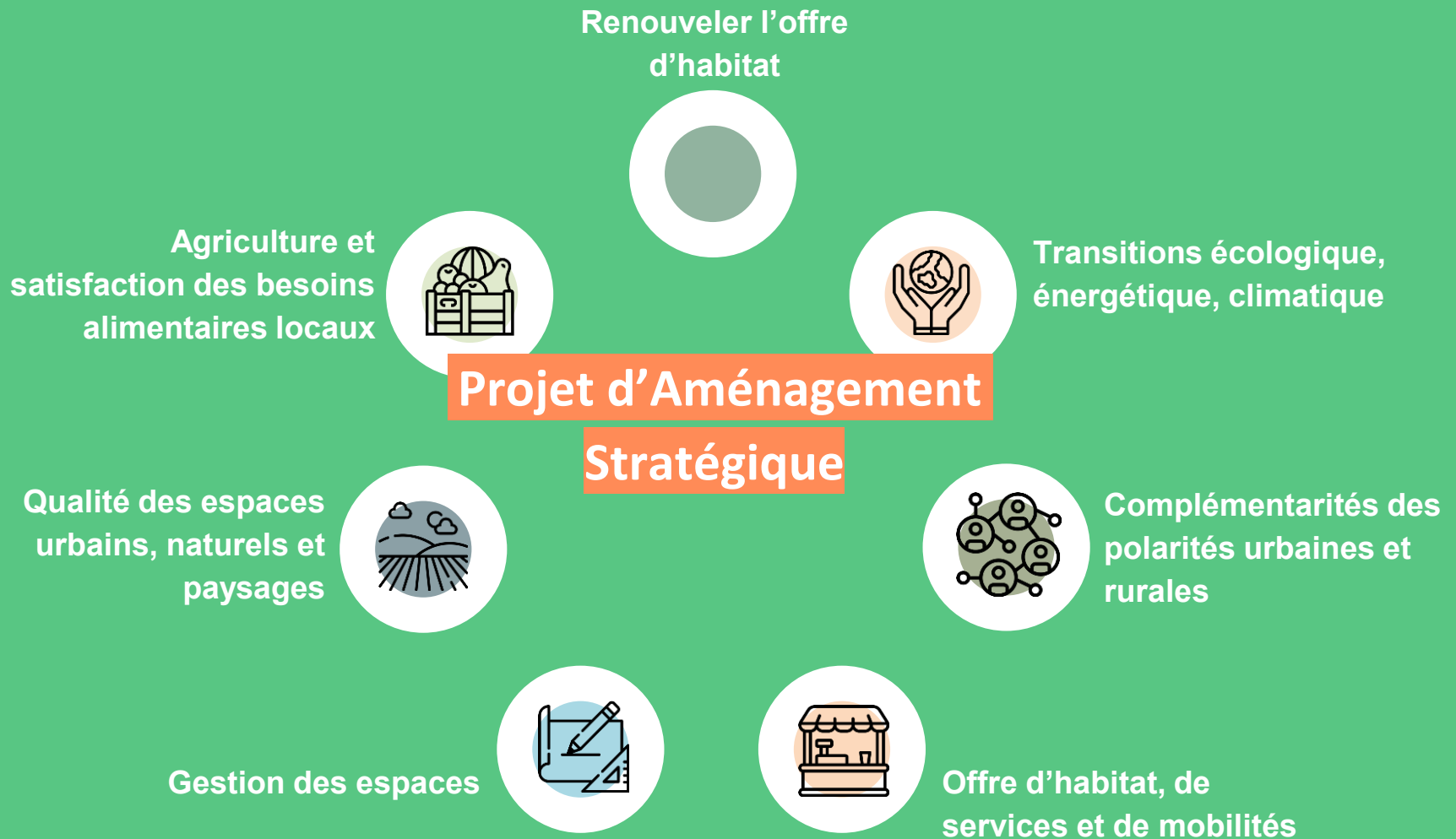
L'avancement de l'élaboration du SCoT-AEC



2 PAS

**La stratégie à 20 ans pour le
Soissonnais Valois**

Les objectifs du PAS



L'AMBITION 2045

Inscrire le Soissonnais Valois
dans les dynamiques de
métropolisation
interrégionales pour
diversifier ses capacités de
développement et de
résilience

Un positionnement politique clair :

L'attractivité résidentielle, les besoins en logements, la réindustrialisation, le développement économique ou encore les investissements de mobilité trouvent une grande partie de leur justification dans cette proximité avec le Bassin parisien et la plateforme de Roissy-CDG.

LA STRATÉGIE

1

Renforcer la cohésion territoriale et l'accès aux services pour un Soissonnais Valois attractif et solidaire.

2

S'inscrire dans les dynamiques suprarégionales pour soutenir un développement économique et résidentiel diversifié et innovant

3

Accroître la résilience écologique et énergétique du territoire par la valorisation de ses ressources et de ses complémentarités

Des objectifs du PAS du SCoT du Pays du Soissonnais Valois

1

RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE ET L'ACCÈS AUX SERVICES POUR UN SOISSONNAIS VALOIS ATTRACTIF ET SOLIDAIRE.

- Organiser la complémentarité dans le territoire du Soissonnais Valois pour une plus grande solidarité, levier de facilitation de la transition écologique.
- Redynamiser la ruralité, au cœur de la valorisation des identités locales et de la qualité paysagère du territoire
- Un maillage territorial vecteur d'un modèle de mobilités du quotidien bas carbone

2

S'INSCRIRE DANS LES DYNAMIQUES SUPRARÉGIONALES POUR SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉSIDENTIEL DIVERSIFIÉ ET INNOVANT

- Renforcer l'activité industrielle et artisanale tout en réduisant l'exposition aux aléas climatiques
- Valoriser l'attractivité résidentielle et tertiaire du Soissonnais Valois
- Développer une identité touristique reconnue

3

ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE PAR LA VALORISATION DE SES RESSOURCES ET DE SES COMPLÉMENTARITÉS

- Préserver la biodiversité et limiter l'exposition aux risques
- Œuvrer pour la sobriété foncière et énergétique du territoire, en cohérence avec les politiques régionales et nationales
- Faire évoluer les pratiques et les productions agricoles en complémentarité avec les territoires alentours



Positionnement politique affirmé :
la proximité avec le Grand Paris et la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG constitue le 1er levier de développement du Soissonnais-Valois.

Le Soissonnais-Valois en 2045 : un territoire d'équilibre et de résilience

Territoire d'équilibre entre Grand Paris, Reims et Compiègne, capable d'attirer habitants, entreprises et investissements tout en préservant sa qualité de vie, ses paysages et son identité



**Positionnement
politique affirmé**

Les **grands objectifs thématiques** à 2045 :

Population	Dans un contexte de vieillissement accentué et de natalité en baisse, ambition de stabiliser la population aux alentours de 107 420 habitants, soit ~+0,01%/an
Logements	5884 logements produits sur 20 ans (dont ~70 % en enveloppe urbaine)
Emploi & industrie	• Développer les filières REV3 : décarbonation, nouvelles énergies, écologie industrielle, mobilités durables • Accélérer la transition écologique de l'économie locale • Conforter l'appareil productif existant et poursuivre la réindustrialisation du territoire autour de filières stratégiques et d'avenir.
Tourisme	Soissons et Villers-Cotterêts confirmés comme polarités majeures. Maillage d'itinérance structuré et mise en lien des grands générateurs de flux (par ex. chemin des Dames, loisirs, culture, proximité à Paris, etc.)
Énergie	à 2050 : -31% la consommation énergétique finale ; +143% la production d'énergie locale décarbonée.
Mobilité	Virgule ferroviaire Roissy-Soissons opérationnelle Renforcement du Tronçon Soissons <> Villers-Cotterêts sur tous les modes ; accessibilité bas carbone ; Rabattement sur les 3 principales gares TER
Foncier	Réduction de l'artificialisation compatible avec la trajectoire ZAN

3 DOO

La traduction opérationnelle des ambitions stratégiques

Le DOO : trois grandes parties

Activités et filières économiques

Besoins du quotidien : logements, services, mobilités

Transitions écologique, énergétique et climatique

Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Pourquoi ? Affirmer le Soissonnais Valois comme territoire productif, industriel et entrepreneurial contributeur à la stratégie régionale REV3 en capitalisant sur les flux d'emplois et d'investissements générés par la plateforme de Roissy-CDG et le projet de Virgule ferroviaire.

**Développement
économique**

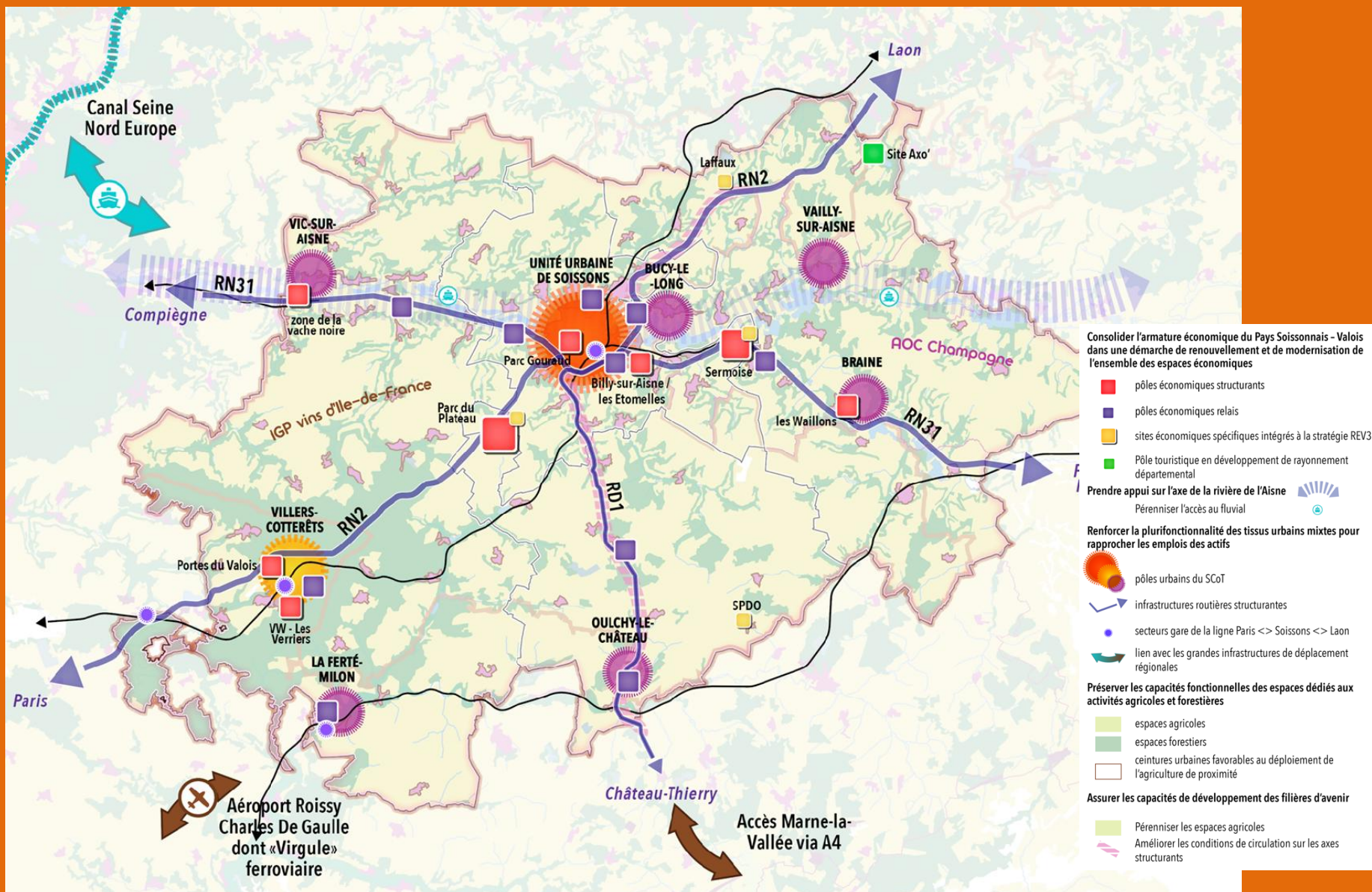
Agriculture

Tourisme

Forêts

Commerce

Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES



Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Développement économique

OBJECTIFS CLÉS

- Organiser une armature économique lisible au service de la réindustrialisation et de l'emploi local et en appui des grandes infrastructures route / fer / fluvial.
- Renforcer la proximité emploi / population.
- Prioriser la recomposition des espaces d'activités pour accroître la capacité d'accueil économique
- Cibler les extensions économiques au service du renforcement de l'appareil productif.



pour le développement des ZAE (hors PER)

Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Commerce

OBJECTIFS CLÉS

- Renforcer les centralités commerciales des pôles du territoire, les centres villes et les bourgs en pérennisant voire en renforçant le commerce et les services de proximité (relais des dispositifs ACV, PVD).
- Encadrer le développement du commerce en dehors des centralités – le long des voies, entrée de ville, zones périphériques.
- Soutenir les circuits courts et les points de vente agricoles dans une logique de proximité alimentaire.



Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Agriculture

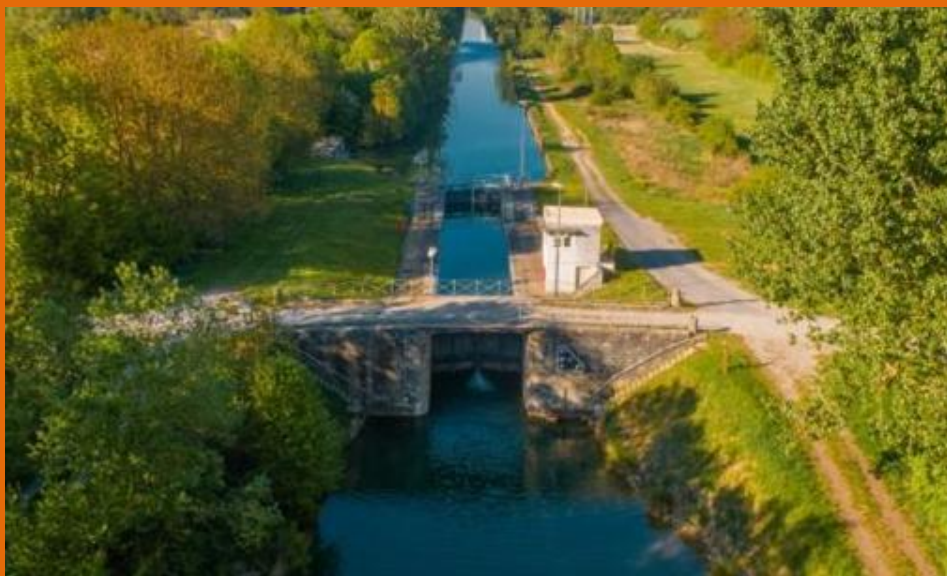
OBJECTIFS CLÉS

- Affirmer et accompagner les besoins des filières agricoles présentes et à venir : matériaux biosourcés, énergies, IAA, alimentation locale.
- Limiter la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.
- Préserver la fonctionnalité des exploitations agricoles.
- Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles aux défis climatiques et écologiques



Partie 1 - ACTIVITÉS ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Tourisme



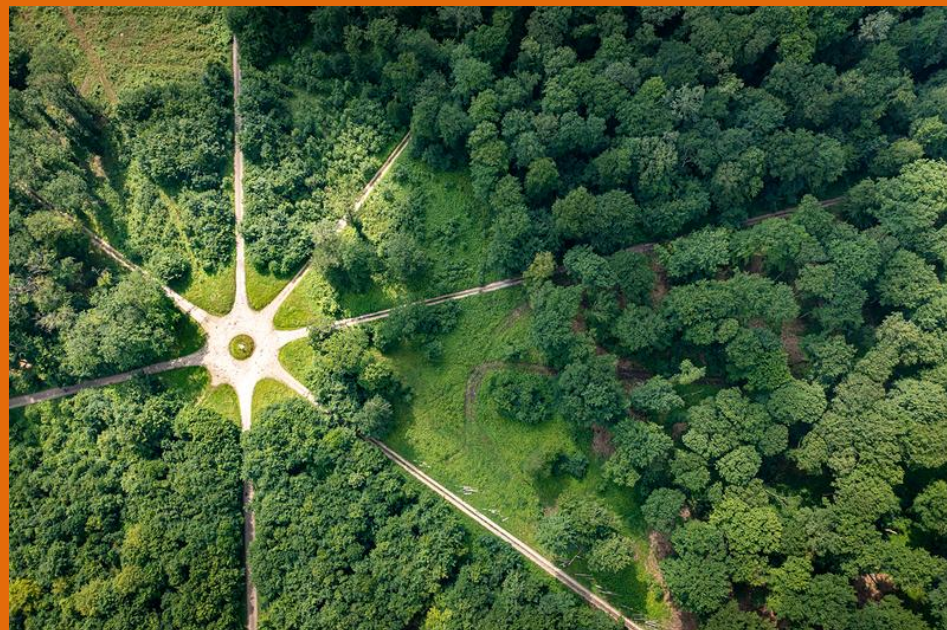
OBJECTIFS CLÉS

- Structurer le Soissonnais Valois comme territoire touristique de destination
- Valoriser les marqueurs identitaires du Soissonnais Valois et les mettre en réseau : Forêt de Retz, chemin des Dames, patrimoine des premiers rois de France / vase de Soissons, Cité internationale de la langue française, etc.
- Structurer et diversifier l'offre d'hébergement touristique
- Renforcer le lien entre tourisme, commerces, productions locales et agritourisme

Forêts

OBJECTIFS CLÉS

- Soutenir la forêt et le bois comme filière économique durable
- Sécuriser la ressource bois pour conforter l'économie forestière locale : préserver les grands massifs forestiers, les boisements structurants, les lisières et les continuités écologiques associées.
- Développer et adapter les filières bois locales en faveur de la transformation, de la construction et des transitions : bois local et les matériaux biosourcés dans la construction, l'aménagement et les équipements publics.



Partie 2 – Besoins du quotidien logements, services, mobilités

Pourquoi ? Organiser une offre résidentielle diversifiée, sobre et adaptée aux parcours de vie, en appui des pôles qui concentrent déjà équipements, services, emplois, transports collectifs et fonctions de centralité.

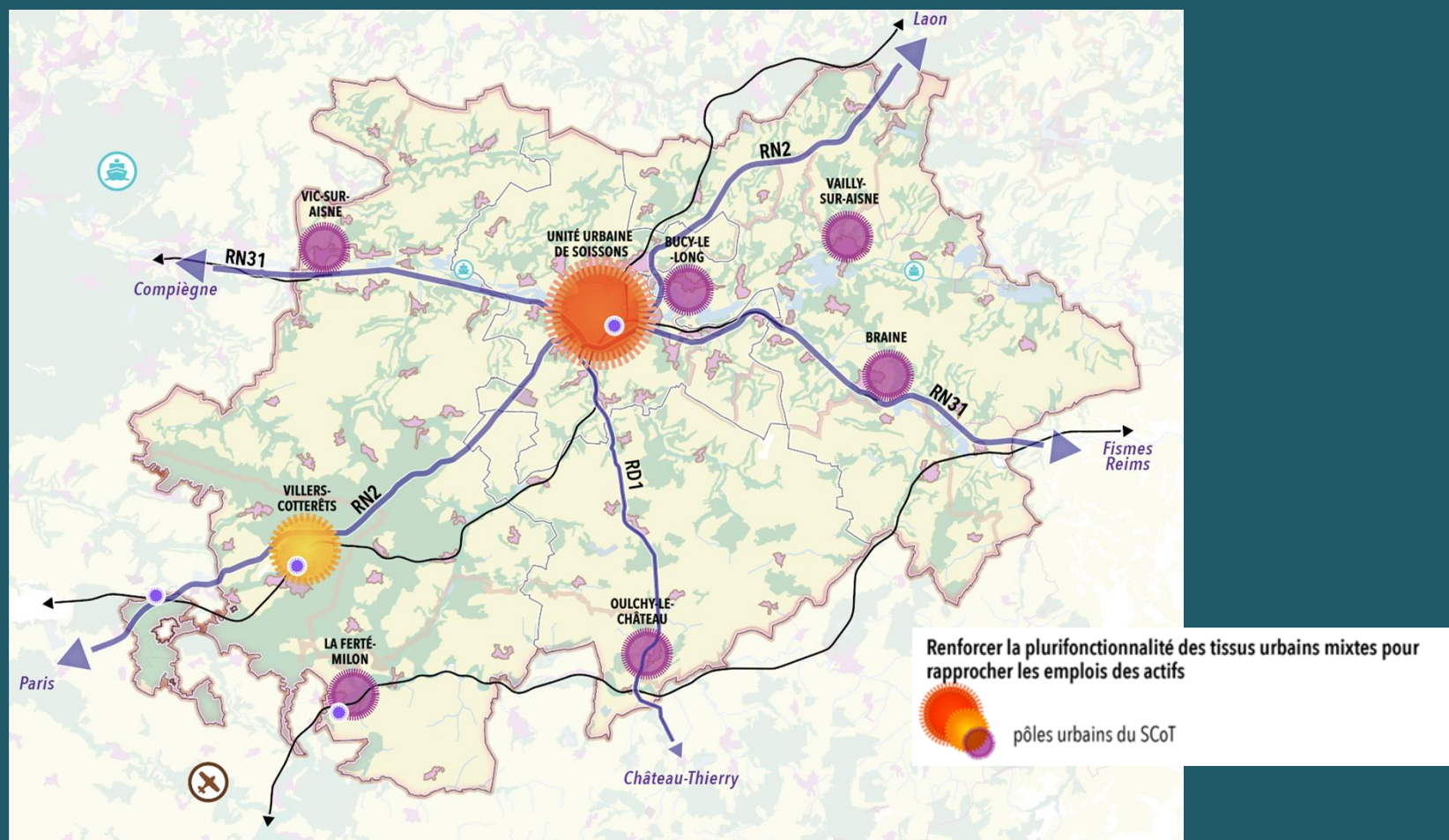
Logements

**Mobilités &
déplacements**

**Lien Habitat / Mobilité /
Equipements**

Partie 2 – Besoins du quotidien logements, services, mobilités

Pourquoi ? Organiser une offre résidentielle diversifiée, sobre et adaptée aux parcours de vie, en appui des pôles qui concentrent déjà équipements, services, emplois, transports collectifs et fonctions de centralité.



Partie 2 – Besoins du quotidien logements, services, mobilités

Logements

- Répondre à la diversité des besoins en logements : diversification des modes d'habiter, des statuts d'occupation, des tailles des logements.
- Accompagner la sédentarisation des gens du voyage.
- Mobiliser en priorité le parc de logements existants – logements vacants, rénovation énergétique, changement de destination.
- Inscrire la production résidentielle dans la trajectoire de sobriété foncière

**pour le développement
résidentiel – sur 20 ans**

92 ha

territorialisation des objectifs de logements	Total 20 ans du SCoT	% en intensification	Densité en extension lgt/ha	en extension (ha)
CA du Grand Soissons	3 608	71%	31	31
CC Oulchy-le-Château	437	52%	18	11
CC Val de l'Aisne	938	51%	18	23
CC Retz en Valois	1 489	58%	21	27
SCoT du Pays du Soissonnais Valois	5 884	64%	23	92

Logements vacants* à remettre sur le marché

260 logements

Taux de vacance de référence – à stabiliser

7,8% du parc de logements

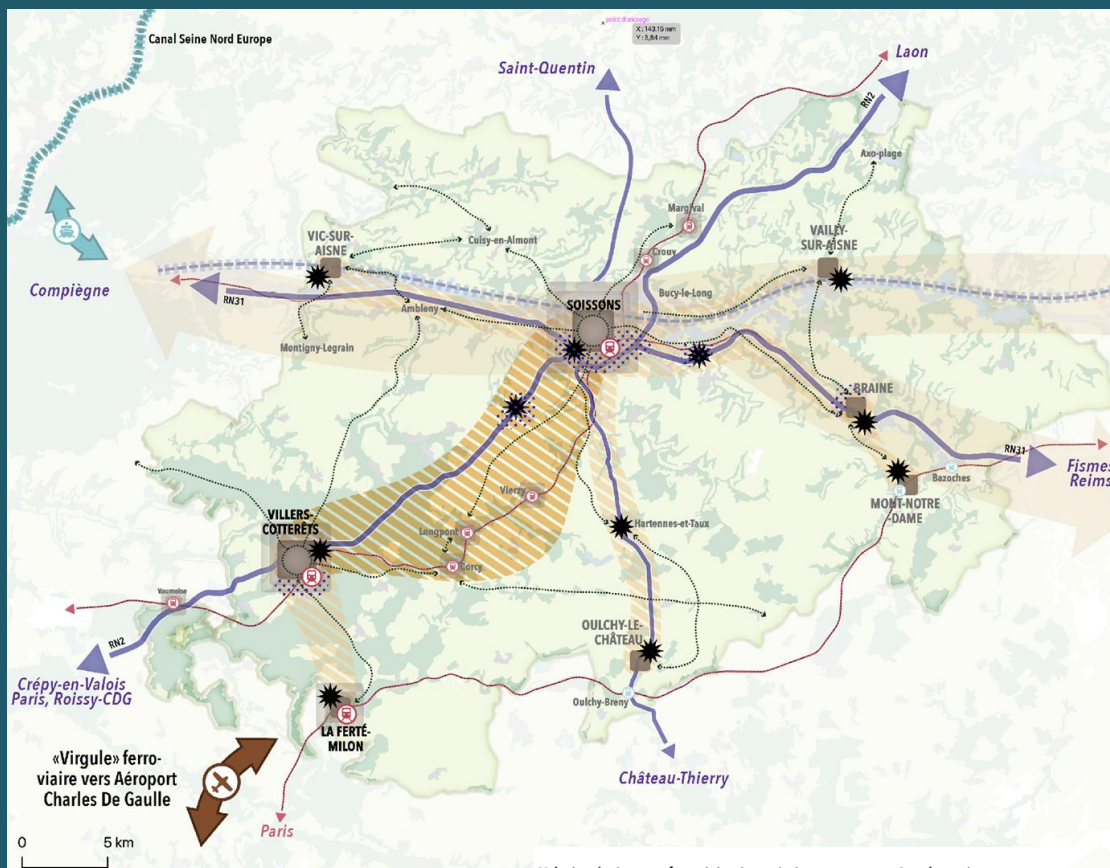
Communes avec plus de 25% de logements sociaux

Maintenir en volume le parc social à horizon 20 ans

Adapter l'offre au contexte local pour éviter les secteurs concentrés de LLS

Partie 2 – Besoins du quotidien logements, services, mobilités

Mobilités & déplacements



Faire émerger un réseau hiérarchisé des déplacements

- Renforcer l'axe structurant Soissons / Villers-Cotterêts tous modes
- Consolider les liaisons inter-pôles régionaux
- Organiser les liaisons de rabattement depuis les pôles de proximité vers la colonne centrale
- Renforcer l'axe Compiègne/Reims pour le transport de marchandises et les mobilités touristiques

Valoriser la desserte ferroviaire du territoire, notamment dans les trajets domicile/travail

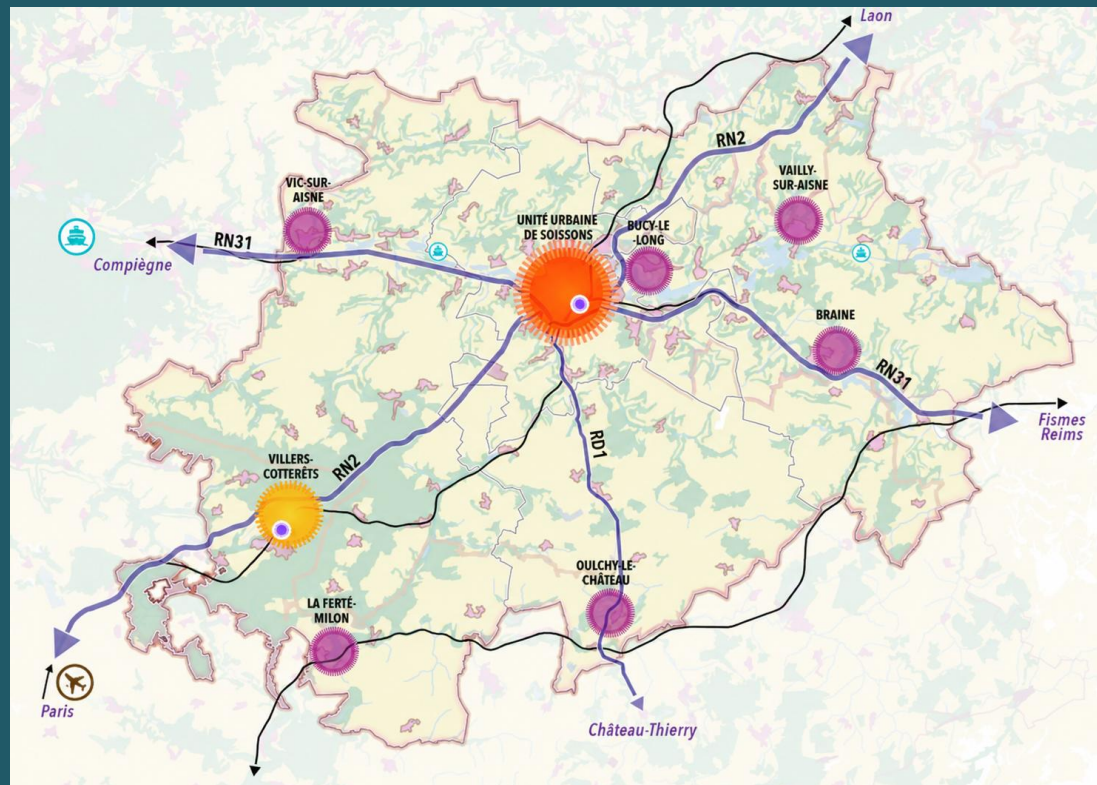
- Assurer l'accessibilité multimodale des trois principales gares
- Gares secondaires
- Conservier les possibilités de réouverture de haltes ferroviaires
- Organiser le rabattement vers les gares et améliorer l'intermodalité (Parkings relais, stationnements vélos sécurisés, liaisons cyclables courte distance)
- Poursuivre le projet de virgule ferroviaire vers la plateforme aéroportuaire Roissy - Charles De Gaulle

- Faire des modes alternatifs à la voiture des modes de déplacements incontournables en particulier pour les trajets domicile/travail
- S'appuyer sur un réseau hiérarchisé des déplacements : ferré (TER), routiers (RN2, RN31) ; colonne structurante Soissons <> Villers-Cotterêts.
- Des pôles de mobilité et de rabattement tous modes : gares TER, plateforme multimodale.
- Affirmation de la virgule ferroviaire Roissy Soissons pour limiter les déplacements motorisés.
- Valoriser les modes doux : stationnement, voies, sécurité.

Partie 2 – Besoins du quotidien logements, services, mobilités

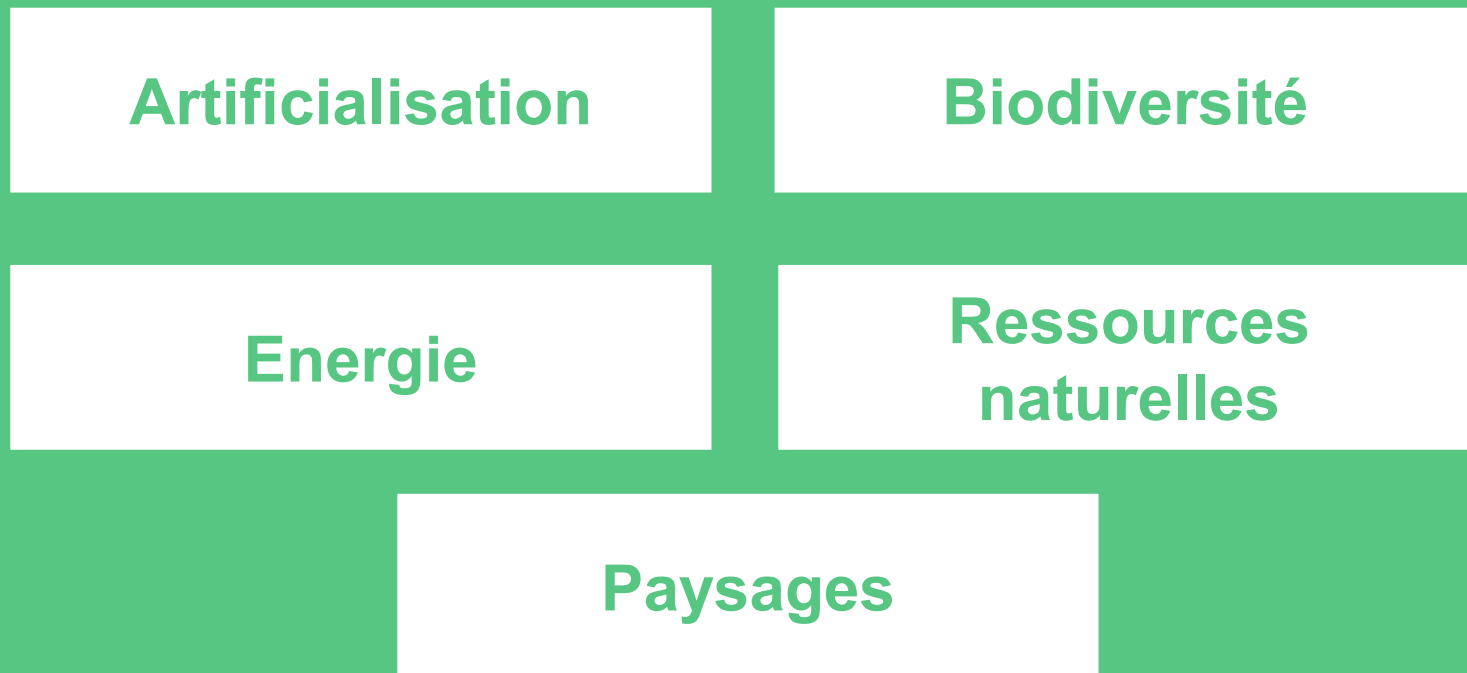
Lien Habitat / Mobilité / Equipements

- Lier le développement de l'habitat avec l'offre en équipements et services, actuelle ou projetée
- Conforter les pôles d'équipements d'envergure et garantir leur accessibilité bas carbone
- Localiser les nouveaux équipements selon leur accessibilité en transports collectifs, modes actifs et mobilités partagées.
- Viser une amélioration de l'offre de commerces, services et équipements pour la population et les usagers du Soissonnais Valois.



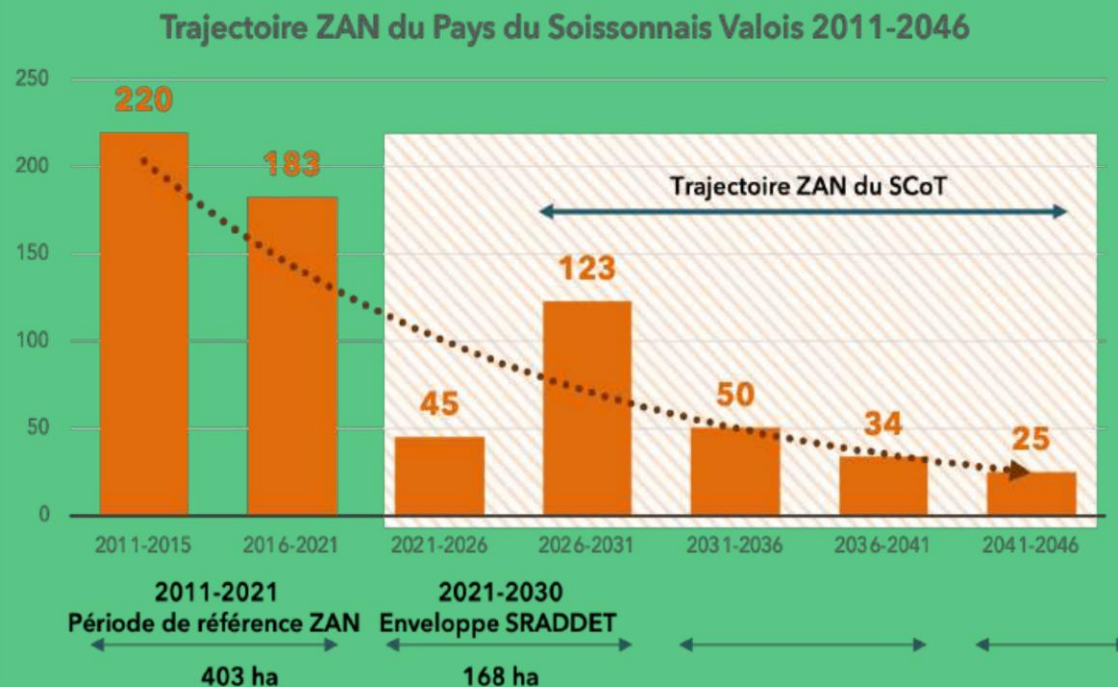
Partie 3 – Transitions écologique, énergétique et climatique

Pourquoi ? Faire de la trajectoire de sobriété – foncière, ressources, énergétique, un principe d'organisation du développement territorial, et non une simple contrainte.



Artificialisation

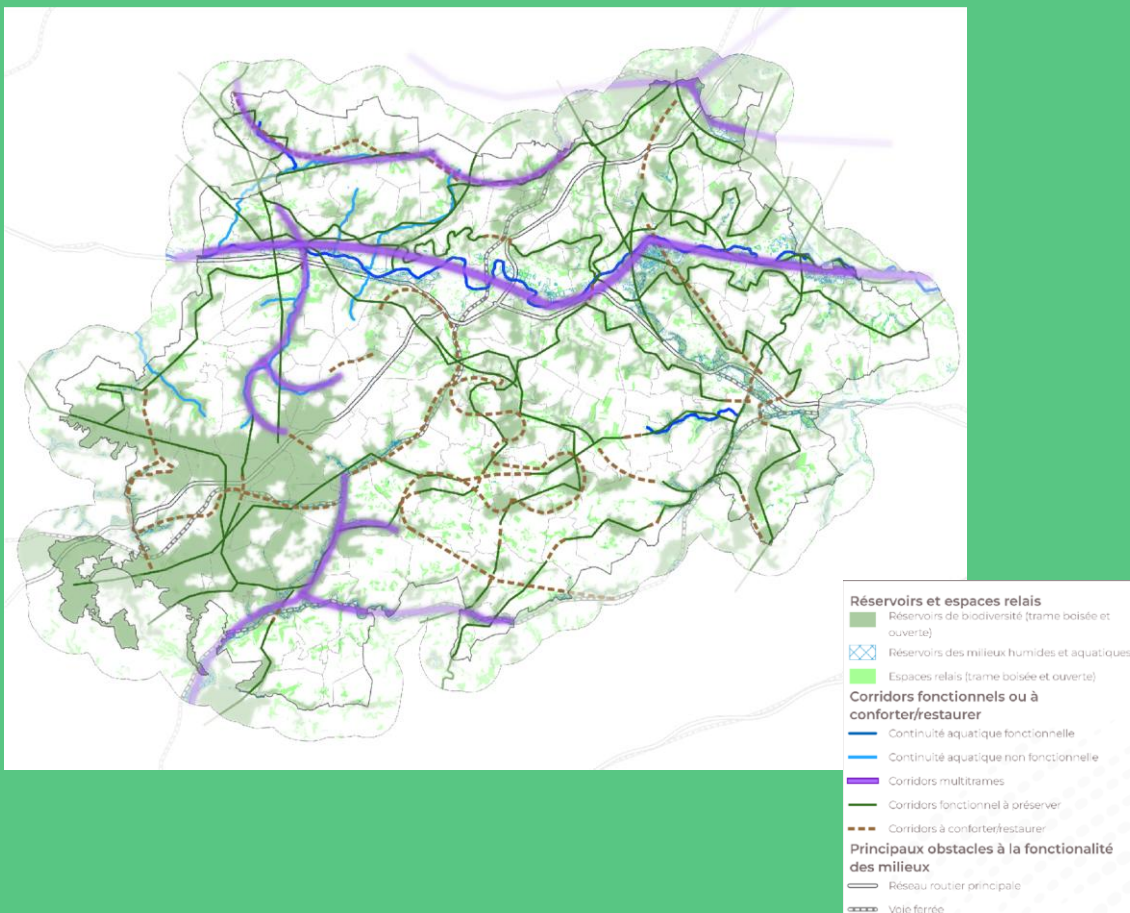
- La trajectoire ZAN comme résultat de l'évolution de modes d'aménagement plus sobres en foncier, le réinvestissement des tissus bâtis anciens et des friches au profit de l'attractivité générale des bourgs, villes et villages du Soissonnais Valois.
- La renaturation comme opportunité de recomposer l'espace au profit d'un meilleur usage et de la préservation voire de la restauration de la biodiversité.
- Approche complémentaire à la séquence Eviter / Réduire / Compenser.



Partie 3 – Transitions écologique, énergétique et climatique



Biodiversité



- Protéger et restaurer les trames écologiques porteuses de la richesse biologique du Soissonnais Valois
- Préserver les éléments constitutifs de la trame verte et bleue du SCoT pour protéger les espaces et les milieux supports de la biodiversité faune et flore.
- Plusieurs niveaux de protection et d'objectifs adaptés à la sensibilité des sites et des milieux, et pour prendre en compte les contextes urbains.
- Renforcer la trame verte et bleue urbaine : accentuer la présence de la nature en ville.

Partie 3 – Transitions écologique, énergétique et climatique

Energie

- Accélérer la transition énergétique du Soissonnais Valois pour atteindre la neutralité carbone en 2050
- Réduire les consommations énergétiques liées au logement et aux mobilités carbonées
- Accroître les capacités de séquestration carbone du territoire
- Développer un mix énergétique renouvelable adapté aux ressources du Soissonnais Valois
- Filières de production d'énergies renouvelables et de récupération, en appui des ZAER : 1/ Photovoltaïque : en toiture, stationnement, espaces artificialisés non bâtis, friches, 2/ Biomasse : bois, méthanisation (agricole, industrielle), 3/ Géothermie et énergies fatales (industries, STEP, etc.), 4/ Encadrer l'éolien : enjeux paysagers

	Objectifs énergétiques (GWh)			Proportion dans l'énergie finale consommée		
	2021	2030	2050	2021	2030	2050
Total	814	949	1973	19%	24%	67%
Écart par rapport à 2021		+ 17%	+ 143%			



Partie 3 – Transitions écologique, énergétique et climatique

Paysages



- Valoriser les paysages et encadrer leurs transformations
- Les paysages du Soissonnais Valois sont valorisés pour eux-mêmes et pour leur contribution à l'identité locale (ruralité, approche touristique, fonctionnalité écologique). En particulier :
 - paysages naturels : liés à l'eau (vallée), paysages ouverts, armature forestière.
 - Paysages bâtis / patrimoines : Valoriser les patrimoines bâtis – remarquables comme vernaculaires, et leurs abords : matériaux, architecture, etc. et les protéger + révéler le patrimoine fluvial et industriel : vallée de l'Aisne et canal, gravières, etc. et mettre en lien les différents patrimoines.
 - Identité des bourgs.

Partie 3 – Transitions écologique, énergétique et climatique

Ressources naturelles

- Gérer de manière raisonnée les ressources
- Conditionner et proportionner les développements urbains au regard des capacités d'accueil des milieux et des installations (AEP, STEP) dans un objectif de durabilité du développement et de moindre impact sur les ressources
- Limiter les prélèvements de la ressource en eau en valorisant les solutions domestiques de substitution (réemploi eaux grises par exemple).
- Sécuriser l'accès aux gisements stratégiques pour répondre aux besoins locaux
- Et maîtriser les incidences sur les milieux naturels (zones humides, terres agricoles, paysages).



Merci